

États financiers

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Fonds canadien à versement fixe imaxx



FIERACAPITAL

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière 31 décembre 2019;
 - l'état du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos à cette date;
 - le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date; et
 - les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.
-

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autre point

Les états financiers du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ceux-ci le 25 mars 2019.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

*PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.*¹

Le 30 mars 2020
Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127947

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de la situation financière

	Au 31 décembre 2019 \$	Au 31 décembre 2018 \$
Actif		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	228 875 389	244 357 679
Contrats de change à terme à la juste valeur	587 674	—
Trésorerie	593 728	182 758
Montants à recevoir du gestionnaire	8 556	—
Souscriptions à recevoir	2 886	10 855
Intérêts à recevoir	236 377	249 607
Dividendes à recevoir	174 944	465 956
Autres montants à recevoir	44 264	1 095
Total de l'actif	230 523 818	245 267 950
Passif		
Passifs courants		
Contrats de change à terme à la juste valeur	30 132	347 067
Rachats à payer	310 241	69 488
Frais de gestion à payer	245 992	35 748
Distributions à payer	—	76
Charges à payer	134 278	6 701
Total du passif	720 643	459 080
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	229 803 175	244 808 870
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	1 802 558	2 102 164
Catégorie A2	72 000 182	92 206 294
Catégorie A3	342 013	339 459
Catégorie A5	20 119 584	19 905 133
Catégorie F0	262 534	452 799
Catégorie F2	976 335	2 513 050
Catégorie F3	518	461
Catégorie F5	185 545	232 240
Catégorie I	133 413 383	127 056 807
Catégorie O	523	463
	156 126 658	150 089 526
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie		
	note 4	
Catégorie A0	171 696	220 957
Catégorie A2	11 165 415	15 084 811
Catégorie A3	35 094	37 165
Catégorie A5	2 256 970	2 311 347
Catégorie F0	23 809	45 896
Catégorie F2	134 252	373 838
Catégorie F3	53	51
Catégorie F5	19 459	25 584
Catégorie I	12 207 340	12 472 453
Catégorie O	50	50
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	10,50	9,51
Catégorie A2	6,51	6,11
Catégorie A3	9,75	9,13
Catégorie A5	8,91	8,61
Catégorie F0	11,03	9,87
Catégorie F2	7,27	6,72
Catégorie F3	9,79	9,06
Catégorie F5	9,54	9,08
Catégorie I	10,93	10,19
Catégorie O	10,47	9,26

Signé pour le compte de
Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds



Lucas Pontillo, Vice-président exécutif, chef de la direction financière globale



Jean-Guy Desjardins, Président du conseil d'administration et chef de la direction

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2019 \$	2018 \$
Revenus		
Intérêts à distribuer	1 729 699	2 240 190
Dividendes	5 330 163	7 166 274
Distributions provenant de fonds sous-jacents	—	15 202
Gain (perte) net réalisé sur les devises	249 805	(87 834)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(246 412)	129 811
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	11 617 588	17 863 738
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(142 641)	(1 734 282)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	11 764 093	(40 641 727)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme	904 609	(347 067)
Autres revenus	41	345
Total des revenus (pertes)	31 206 945	(15 395 351)
Charges		
Frais de gestion	note 5 2 936 653	3 898 555
Droits de garde	note 6 99 896	353 607
Honoraires d'audit	12 552	22 342
Frais juridiques	1 570	26 638
Frais de communication aux porteurs de parts	5 482	101 026
Frais de comptabilité de fonds	note 6 3 133	—
Honoraires du fiduciaire	146	—
Frais du comité d'examen indépendant	500	9 833
Charge d'intérêts	7 323	11 359
Retenues d'impôts	97 392	134 838
Coûts de transactions	note 6, 8 189 433	244 171
Taxe de vente harmonisée	328 928	437 586
Frais d'administration	316 860	—
Total des charges	3 999 868	5 239 954
Revenu net de placement avant abandons et absorptions	27 207 077	(20 635 305)
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	note 6 8 556	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 215 633	(20 635 305)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A0	214 114	(132 514)
Catégorie A2	9 257 906	(9 249 045)
Catégorie A3	35 929	(29 487)
Catégorie A5	2 104 998	(1 583 001)
Catégorie F0	53 323	(34 874)
Catégorie F2	279 222	(183 465)
Catégorie F3	56	(39)
Catégorie F5	26 060	(16 331)
Catégorie I	15 243 965	(9 406 512)
Catégorie O	60	(37)
	17 678 505	(11 202 795)
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice par catégorie		
Catégorie A0	189 719	121 721
Catégorie A2	13 001 968	20 584 175
Catégorie A3	36 671	23 174
Catégorie A5	2 320 942	1 396 215
Catégorie F0	49 772	44 536
Catégorie F2	264 985	399 159
Catégorie F3	52	50
Catégorie F5	20 926	20 464
Catégorie I	12 408 617	12 474 917
Catégorie O	50	50
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie		
Catégorie A0	1,13	(1,09)
Catégorie A2	0,71	(0,45)
Catégorie A3	0,98	(1,27)
Catégorie A5	0,91	(1,13)
Catégorie F0	1,07	(0,78)
Catégorie F2	1,05	(0,46)
Catégorie F3	1,08	(0,78)
Catégorie F5	1,25	(0,80)
Catégorie I	1,23	(0,75)
Catégorie O	1,20	(0,74)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2019 Catégorie A0 \$	2018 \$	2019 Catégorie A2 \$	2018 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	2 102 164	299 733	92 206 294	183 872 082
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	214 114	(132 514)	9 257 906	(9 249 045)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	426 603	1 961 060	3 377 730	10 402 602
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	—	2 421 858	7 743 539
Rachat de parts rachetables	(940 323)	(26 115)	(31 457 713)	(88 171 381)
	(513 720)	1 934 945	(25 658 125)	(70 025 240)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	—	—	1 023 163	2 040 594
Gains en capital nets	—	—	1 837 417	5 082 847
Remboursement de capital	—	—	245 313	5 268 062
	—	—	3 105 893	12 391 503
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(299 606)	1 802 431	(19 506 112)	(91 665 788)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 802 558	2 102 164	72 700 182	92 206 294
	2019 Catégorie A3 \$	2018 \$	2019 Catégorie A5 \$	2018 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	339 459	80 140	19 905 133	1 661 677
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	35 929	(29 487)	2 104 998	(1 583 001)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	294 175	3 313 066	22 529 579
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	4 809	3 347	620 724	379 184
Rachat de parts rachetables	(25 000)	—	(4 434 652)	(2 222 431)
	(20 191)	297 522	(500 862)	20 686 332
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	4 343	5 023	457 799	311 831
Gains en capital nets	7 800	3 693	822 124	548 044
Remboursement de capital	1 041	—	109 762	—
	13 184	8 716	1 389 685	859 875
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 554	259 319	214 451	18 243 456
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	342 013	339 459	20 119 584	19 905 133

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2019	2018	2019	2018
	Catégorie F0		Catégorie F2	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	452 799	222 438	2 513 050	3 379 232
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	53 323	(34 874)	279 222	(183 465)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	155 859	312 659	570 974	962 081
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	—	—	58 047	161 964
Rachat de parts rachetables	(399 447)	(47 424)	(2 382 352)	(1 583 466)
	(243 588)	265 235	(1 753 331)	(459 421)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	—	—	20 624	50 244
Gains en capital nets	—	—	37 037	124 213
Remboursement de capital	—	—	4 945	48 839
	—	—	62 606	223 296
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(190 265)	230 361	(1 536 715)	(866 182)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	262 534	452 799	976 335	2 513 050
	2019	2018	2019	2018
	Catégorie F3		Catégorie F5	
	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	461	—	232 240	103 771
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	56	(39)	26 060	(16 331)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	—	500	4 099	179 377
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	19	9	31	463
Rachat de parts rachetables	—	—	(64 379)	(22 607)
	19	509	(60 249)	157 233
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	6	7	4 120	3 463
Gains en capital nets	11	2	7 398	8 529
Remboursement de capital	1	—	988	441
	18	9	12 506	12 433
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	57	461	(46 695)	128 469
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	518	461	185 545	232 240

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
		Catégorie I		Catégorie O
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	127 056 807	147 519 334	463	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 243 965	(9 406 512)	60	(37)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables	6 062 361	7 326 866	—	500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5 948 045	8 668 096	—	—
Rachat de parts rachetables	(14 949 750)	(18 382 881)	—	—
	(2 939 344)	(2 387 919)	—	500
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement	1 959 443	1 680 389	—	—
Gains en capital nets	3 518 807	4 166 554	—	—
Remboursement de capital	469 795	2 821 153	—	—
	5 948 045	8 668 096	—	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 356 576	(20 462 527)	60	463
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	133 413 383	127 056 807	523	463
			2019	2018
			\$	Total
				\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice			244 808 870	337 138 407
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			27 215 633	(20 635 305)
Transactions sur parts rachetables	note 4			
Produit de l'émission de parts rachetables			13 910 692	43 969 399
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			9 053 533	16 956 602
Rachat de parts rachetables			(54 653 616)	(110 456 305)
			(31 689 391)	(49 530 304)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			
Revenu net de placement			3 469 498	4 091 551
Gains en capital nets			6 230 594	9 933 882
Remboursement de capital			831 845	8 138 495
			10 531 937	22 163 928
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			(15 005 695)	(92 329 537)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice			229 803 175	244 808 870

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2019 \$	2018 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	27 215 633	(20 635 305)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises	246 412	(129 811)
Perte (gain) net réalisé sur les placements	(11 617 588)	(17 863 738)
Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme	142 641	1 734 282
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(11 764 093)	40 641 727
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme	(904 609)	347 067
Achats de placements	(297 385 548)	(319 942 603)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements	336 106 877	385 550 770
Montants à recevoir du gestionnaire	(8 556)	—
Intérêts à recevoir	13 230	206 363
Dividendes à recevoir	291 012	117 011
Autres montants à recevoir	(43 169)	(194)
Charges à payer	127 577	(102)
Frais de gestion à payer	210 244	10 884
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	42 630 063	70 280 522
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 478 480)	(5 210 523)
Produit de l'émission de parts rachetables	13 918 662	44 026 944
Rachat de parts rachetables	(54 412 863)	(111 121 954)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(41 972 681)	(72 305 533)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(246 412)	129 811
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	410 970	(1 895 200)
Trésorerie (Dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	182 758	2 077 958
Trésorerie (Dette bancaire) à la clôture de l'exercice	593 728	182 758
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 742 929	2 446 553
Intérêts payés	7 323	11 359
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	5 523 783	7 163 649

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2019

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Titres du marché monétaire						
Titres du marché monétaire canadiens						
Bons du Trésor canadien						
Bon du Trésor canadien	20 février 2020	1,658 %	310 000	309 188	309 188	0,1
Billets à ordre						
Province de l'Alberta	21 janvier 2020	1,651 %	250 000	331 035	323 282	0,1
Total titres du marché monétaire canadiens				640 223	632 470	0,2
Total titres du marché monétaire				640 223	632 470	0,2
Obligations et débetures						
Obligations et débetures canadiennes						
Fédérales						
Obligation du gouvernement du Canada	1 septembre 2022	1,000 %	760 000	745 332	746 507	
Obligation du gouvernement du Canada	1 septembre 2023	2,000 %	330 000	340 560	333 658	
Obligation du gouvernement du Canada	1 juin 2028	2,000 %	510 000	531 369	521 228	
Obligation du gouvernement du Canada	1 juin 2029	2,250 %	346 000	362 411	362 561	
Obligation du gouvernement du Canada	1 décembre 2048	2,750 %	3 916 000	4 538 943	4 789 632	
Obligation du gouvernement du Canada	1 décembre 2051	2,000 %	1 048 000	978 371	1 112 202	
				7 496 986	7 865 788	3,4
Obligations de sociétés						
407 International Inc.	8 septembre 2044	3,650 %	460 000	516 566	507 227	
AIMCo Realty Investors LP	1 juin 2029	2,712 %	1 200 000	1 210 479	1 205 002	
Banque de Montréal	17 septembre 2029	2,880 %	658 000	659 434	658 700	
Banque de Nouvelle-Écosse	3 juillet 2029	2,836 %	380 000	380 000	379 719	
bclMC Realty Corp.	3 juin 2025	2,840 %	410 000	422 374	419 232	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	19 juin 2029	2,950 %	880 000	879 956	883 732	
CARDS II Trust	15 novembre 2024	3,127 %	300 000	300 000	301 254	
CARDS II Trust	15 novembre 2024	3,877 %	400 000	400 000	400 000	
Chip Mortgage Trust	15 novembre 2021	2,981 %	320 000	320 000	322 320	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2023	3,562 %	590 000	590 000	598 354	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2024	2,750 %	1 000 000	1 000 000	992 340	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2024	3,450 %	500 000	500 000	495 615	
Enbridge Gas Inc.	23 juillet 2040	5,200 %	467 000	583 918	619 194	
ENMAX Corp.	5 juin 2028	3,836 %	750 000	750 000	768 643	
Fair Hydro Trust	15 mai 2033	3,357 %	1 670 000	1 840 223	1 799 229	
Financement-Québec	1 juin 2034	5,250 %	1 120 000	1 449 246	1 483 861	
FortisBC Energy Inc.	2 octobre 2037	6,000 %	670 000	906 731	949 285	
Inter Pipeline Ltd.	16 décembre 2026	3,484 %	438 000	442 087	447 458	
Ivanhoé Cambridge II inc.	12 décembre 2024	2,296 %	500 000	500 000	500 161	
Compagnies Loblaw Limitée	11 décembre 2028	4,488 %	391 000	391 000	430 870	
Master Credit Card Trust II	21 janvier 2022	2,364 %	465 000	454 296	465 302	
Master Credit Card Trust II	21 janvier 2022	3,056 %	2 300 000	2 230 738	2 291 628	
OMERS Realty Corp.	5 juin 2023	3,358 %	400 000	408 404	414 715	
OMERS Realty Corp.	5 juin 2025	3,331 %	180 000	180 000	188 260	
Pembina Pipeline Corp.	1 février 2030	3,310 %	679 000	678 484	676 619	
Reliance LP	15 mars 2026	3,750 %	1 000 000	996 760	1 024 870	
Banque Royale du Canada	2 juillet 2024	2,352 %	247 000	247 000	245 788	
Banque Royale du Canada	23 décembre 2029	2,880 %	613 000	612 945	613 363	
Teranet Holdings LP	16 décembre 2020	4,807 %	450 000	484 934	460 327	
Banque Toronto-Dominion	26 janvier 2032	3,060 %	1 859 000	1 858 331	1 863 093	
TransCanada Trust	18 mai 2077	4,650 %	1 145 000	1 144 036	1 112 633	
WTH Car Rental ULC	20 juillet 2024	2,781 %	565 000	565 000	568 292	
				23 902 942	24 087 086	10,5
Total obligations et débetures canadiennes				31 399 928	31 952 874	13,9

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2019

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Obligations et débetures américaines						
Obligations de sociétés						
Bank of America Corp.	25 avril 2025	2,932 %	1 000 000	1 000 000	1 009 503	0,4
Total obligations et débetures américaines				1 000 000	1 009 503	0,4
Obligations et débetures étrangères						
Australie						
National Australia Bank Ltd.	12 juin 2030	3,515 %	690 000	690 000	690 921	0,3
Jersey						
Heathrow Funding Ltd.	21 mai 2025	3,250 %	390 000	411 782	399 995	0,2
Total obligations et débetures étrangères				1 101 782	1 090 916	0,5
Total obligations et débetures				33 501 710	34 053 293	14,8
Actions						
Actions ordinaires						
Actions ordinaires canadiennes						
Services de communication						
Rogers Communications Inc.			53 800	3 626 622	3 469 024	1,5
Biens de consommation discrétionnaire						
Dollarama Inc.			87 650	4 530 245	3 911 820	
Restaurant Brands International Inc.			34 521	3 481 385	2 857 648	
				8 011 630	6 769 468	2,9
Biens de consommation de base						
Alimentation Couche-Tard inc.			175 000	7 126 683	7 211 750	
Compagnies Loblaw Limitée			74 850	5 400 108	5 014 950	
Metro inc.			129 567	7 102 127	6 943 496	
Saputo Inc.			86 400	3 586 288	3 473 280	
				23 215 206	22 643 476	9,9
Services financiers						
Banque de Montréal			58 425	5 443 898	5 879 892	
Brookfield Asset Management Inc.			104 818	5 564 001	7 864 492	
Intact Corporation financière			34 340	4 335 045	4 822 023	
Banque Nationale du Canada			87 775	5 353 371	6 326 822	
Banque Royale du Canada			72 339	5 465 357	7 432 832	
Groupe TMX Limitée			46 450	5 342 679	5 223 303	
Banque Toronto-Dominion			98 543	4 767 112	7 176 887	
				36 271 463	44 726 251	19,5
Industries						
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			58 577	5 624 165	6 881 040	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée			22 550	7 204 020	7 464 727	
Thomson Reuters Corp.			60 150	5 410 994	5 587 334	
Toromont Industries Ltd.			100 425	6 340 656	7 089 001	
Waste Connections Inc.			29 690	2 390 306	3 501 936	
				26 970 141	30 524 038	13,3
Technologies de l'information						
CGI Inc.			51 625	5 355 119	5 610 089	
Constellation Software Inc.			5 560	7 080 499	7 012 050	
				12 435 618	12 622 139	5,5
Matières premières						
CCL Industries Inc.			90 700	5 371 254	5 017 524	
Winpak Ltd.			77 600	3 579 326	3 645 648	
				8 950 580	8 663 172	3,8

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2019

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Médias						
Québecor inc.			149 700	4 466 401	4 961 058	2,2
Total des actions ordinaires canadiennes				123 947 661	134 378 626	58,6
Actions ordinaires américaines						
Biens de consommation discrétionnaire						
TJX Cos Inc.			75 119	4 899 143	5 947 879	2,6
Biens de consommation de base						
Costco Wholesale Corp.			19 219	6 374 793	7 325 132	3,2
Services financiers						
FactSet Research Systems Inc.			14 700	5 419 341	5 114 386	2,2
Soins de santé						
Becton Dickinson and Co.			10 601	3 551 263	3 738 723	
Danaher Corp.			38 350	7 194 859	7 632 603	
				10 746 122	11 371 326	4,9
Technologies de l'information						
Mastercard Inc.			19 505	7 228 427	7 552 256	
Visa Inc.			22 795	4 680 106	5 554 205	
				11 908 533	13 106 461	5,7
Total des actions ordinaires américaines				39 347 932	42 865 184	18,6
Actions ordinaires étrangères						
Irlande						
Accenture PLC			20 700	5 385 719	5 652 263	
Total des actions ordinaires étrangères				5 385 719	5 652 263	2,5
Total des actions ordinaires				168 681 312	182 896 073	79,7
Actions privilégiées						
Actions privilégiées canadiennes						
Capital Power Corp.	23 janvier 2026	4,986 %	800 000	864 552	857 302	
Capital Power Corp.	8 février 2030	4,424 %	250 000	249 955	254 261	
CU Inc.	21 novembre 2035	5,183 %	1 107 000	1 356 197	1 419 708	
Shaw Communications Inc.	9 novembre 2039	6,750 %	1 024 000	1 345 882	1 381 308	
Total des actions privilégiées canadiennes				3 816 586	3 912 579	1,7
Total des actions privilégiées				3 816 586	3 912 579	1,7
Total des actions				172 497 898	186 808 652	81,4
Titres adossés à des crédits mobiliers						
Glacier Credit Card Trust	20 septembre 2022	3,298 %	700 000	700 000	699 699	
Glacier Credit Card Trust	6 juin 2024	3,430 %	760 000	760 000	755 318	
Total des titres adossés à des crédits mobiliers				1 460 000	1 455 017	0,6
Titres adossés à des créances hypothécaires						
BMW Canada Auto Trust	20 avril 2023	2,823 %	910 000	910 000	914 952	
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 janvier 2023	4,535 %	161 000	156 645	162 305	
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 octobre 2023	4,240 %	244 000	243 986	247 460	
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 mai 2024	4,186 %	440 000	439 981	431 728	
MCAP CMBS Issuer Corp.	12 avril 2054	3,600 %	560 000	554 007	558 079	
MCAP RMBS Issuer Corp., certificats de transfert de prêts hypothécaires	15 mai 2023	2,750 %	643 000	506 356	515 433	

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2019

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Titres adossés à des créances hypothécaires (suite)						
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 mai 2025	3,451 %	600 000	599 961	596 820	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 janvier 2026	3,179 %	1 025 000	1 020 625	1 038 838	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 octobre 2049	3,400 %	1 500 000	1 413 845	1 460 342	
Total titres adossés à des créances hypothécaires				5 845 406	5 925 957	2,6
Coûts des transactions				(36 983)		
Total des placements				213 908 254	228 875 389	99,6
Contrats de change à terme à la juste valeur – position acheteur (tableau A)					587 674	0,3
Contrats de change à terme à la juste valeur – position vendeur (tableau A)					(30 132)	—
Autres actifs (passifs) nets				370 244	370 244	0,1
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables				214 278 498	229 803 175	100,0

Tableau A

Contrats de change à terme à la juste valeur

	Date d'échéance	Juste valeur \$	Pourcentage de la valeur de l'actif net %
Contrats de change à terme à la juste valeur – position acheteur			
Achat -23 669 069 CAD Vente -17 802 316 USD @ 1,32955	11 mars 2020	587 674	
Total contrats de change à terme à la juste valeur – position acheteur		587 674	0,3
Contrats de change à terme à la juste valeur – position vendeur			
Achat 600 000 USD Vente 797 502 CAD @ 1,32917	11 mars 2020	(19 580)	
Achat 525 000 USD Vente 691 209 CAD @ 1,31659	11 mars 2020	(10 552)	
Total contrats de change à terme à la juste valeur – position vendeur		(30 132)	—
Total contrats de change à terme à la juste valeur		557 542	

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2019 et 2018

1. Organisation du Fonds

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1 rue Adelaide est, Bureau 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du Fonds est de fournir un flux de revenu mensuel constant et une certaine appréciation du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe canadiens, de parts de fiducies de placement et de placements en actions.

Corporation Fiera Capital (« Fiera ») ou le « Gestionnaire » est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. En date du 16 août 2019, Fiera a acquis Foresters Asset Management Inc. (« FAM »), l'ancien gestionnaire du fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2019 et les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication de ces états financiers annuels a été autorisée par le Gestionnaire le 27 mars 2020.

Les principales politiques d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, ni de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de l'exercice est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». À la suite de la vente de placements, l'écart entre la juste valeur des placements et leur coût est inscrit dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (dette bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations sans coupon qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte) net de la société en commandite » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les séries, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque série.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options et les swaps aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à termes normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain ou perte réalisé. Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisé en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps de devises

Les contrats de swaps de devises sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de swaps sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

g) Contrats de swaps de taux d'intérêt

Les contrats de swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur chaque date d'évaluation à l'aide de cours de clôture indicatifs provenant de la contrepartie. Les contrats de swaps de taux d'intérêt sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. La variation de la juste valeur est constatée et inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps », et au dénouement ou à l'expiration d'un contrat, les gains ou les pertes sont inclus au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les revenus issus du programme de prêt de titres sont comptabilisés à un taux prédéterminé. Ces revenus sont inclus sous « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou à un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement dans les « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des exercices.

Impôts

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribués aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans et utilisées pour réduire les revenus de placement et les gains en capital futurs. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements sur les impôts.

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, soit des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutoires. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire, indépendamment des personnes qui les ont créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Principales méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour les placements et les dérivés. Le gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9.

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque série. Chaque part rachetable d'une série confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la série donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Le Fonds comprend plus d'une série de parts; chaque série de parts peut présenter sa propre structure de frais ou de placement. Ainsi, chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds dans toutes les séries et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. De façon comparable, une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds se répartissent comme suit :

Capital autorisé

Un nombre illimité de parts. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts rachetables – au début de l'exercice	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvestis	Parts rachetables rachetées	Nombre de parts rachetables – à la fin de l'exercice
Catégorie A0					
2019	220 957	41 267	—	(90 528)	171 696
2018	28 950	194 598	—	(2 591)	220 957
Catégorie A2					
2019	15 084 811	516 493	368 970	(4 804 859)	11 165 415
2018	25 515 585	1 516 449	1 144 332	(13 091 555)	15 084 811
Catégorie A3					
2019	37 165	—	489	(2 560)	35 094
2018	7 768	29 057	340	—	37 165
Catégorie A5					
2019	2 311 347	363 408	68 180	(485 965)	2 256 970
2018	166 341	2 344 533	40 648	(240 175)	2 311 347
Catégorie F0					
2019	45 896	14 441	—	(36 528)	23 809
2018	20 954	29 682	—	(4 740)	45 896
Catégorie F2					
2019	373 838	78 658	7 980	(326 224)	134 252
2018	434 206	131 000	22 059	(213 427)	373 838
Catégorie F3					
2019	51	—	2	—	53
2018	—	50	1	—	51
Catégorie F5					
2019	25 584	445	4	(6 574)	19 459
2018	10 000	17 908	47	(2 371)	25 584
Catégorie I					
2019	12 472 453	554 394	541 967	(1 361 474)	12 207 340
2018	12 688 642	660 698	782 275	(1 659 162)	12 472 453
Catégorie O					
2019	50	—	—	—	50
2018	—	50	—	—	50

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque mois pour chaque série de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Séries A2, A3, A5, F2, F3 et F5

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Mensuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Mensuelle

Séries A0 et F0

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Annuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Annuelle

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Les distributions pour les séries I et O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de séries multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Les frais de gestion doivent être payés sur une base mensuelle.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion mensuels. Ces frais équivalent aux taux indiqués dans le tableau sous la valeur liquidative des Séries, multiplié par le nombre de jours dans le mois sur 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à la dernière journée d'évaluation de chaque mois.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	%	%
Catégorie A	1,95	1,95
Catégorie F	1,00	1,00
Catégorie I	—	—
Catégorie O	—	—

Les frais de gestion annuels des parts de la Série I et la Série O sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujéti aux primes de rendement.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire » dans les états du résultat global.

6. Opérations avec des parties liées

Fiera (Forester Asset Management avant le 16 août 2019) est le Gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds aux termes de la convention d'administration. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu'on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir tiré des revenus de fonds sous-jacents et de sociétés en commandite, qui ont le même Gestionnaire.

Au 31 décembre 2019, Fédération des caisses Desjardins du Québec détenait des actions de catégorie B correspondant à 7,20 % des actions émises et en circulation de Fiera (7,41 % au 31 décembre 2018). Parmi les huit administrateurs de Fiera que les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire, Fédération des caisses Desjardins du Québec est habilité à en nommer deux. Au 31 décembre 2019, Fédération des caisses Desjardins du Québec répondait, de ce fait, à la définition d'une partie liée.

Le 9 mai 2019, Natixis Investment Managers a acquis, d'une filiale en propriété exclusive de Banque Nationale du Canada, des actions à droit de vote de Fiera. Suite à cette transaction, Banque Nationale du Canada n'est plus considérée comme une partie liée. En effet, au 31 décembre 2019, Banque Nationale du Canada détenait 2,82% des actions à droit de vote de Fiera (17,96 % au 31 décembre 2018).

Les frais de gestion, de rendement et de comptabilité du fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera.

Les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, peuvent inclure des commissions de courtage payées à des filiales de la Banque Nationale du Canada et de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Les coûts de transactions payés à des filiales de Banque Nationale du Canada sont cependant exclus du tableau ci-dessous à partir du 9 mai 2019.

Le tableau suivant comprend, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les charges à payer et/ou montants à recevoir présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l'égard de ces parties liées.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Charges		
Frais de comptabilité de fonds	3 133	—
Frais de gestion	1 074 277	—
Coûts de transactions	124	—
Charges absorbées par le gestionnaire	(8 556)	—

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Montants à payer		
Frais de gestion à payer	245 902	—
Charges à payer		
Frais de comptabilité de fonds à payer	3 112	—
Coûts de transactions à payer	124	—
Montants à recevoir		
Montants à recevoir du gestionnaire	8 556	—

Le Fonds peut avoir investi dans des fonds sous-jacents ayant le même Gestionnaire. Voir la note 7 « Entités structurées » pour plus de détails.

7. Entités structurées

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents liés, des fonds sous-jacents non liés et / ou des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, aucun paiement indirect n'était inclus dans les commissions de courtage présentés dans les états du résultat global, puisque le Fonds n'avait pas effectué de paiement indirect.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et
- Niveau 3 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéral canadien et américain sont classés au niveau 1.

Obligations et débetures

Les obligations et débetures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débetures sont généralement classées au niveau 2.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indicels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non-observables, les prêts corporatifs sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non-observable et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents ouverts et les sociétés en commandite sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont assortis d'un prospectus sans restriction et d'un prix fiable et observable. Certains fonds sous-jacents et sociétés en commandite ne sont pas ouverts. Leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables ».

Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Titres du marché monétaire	309 188	323 282	—	632 470
Obligations et débetures	—	39 420 889	—	39 420 889
Actions	182 896 073	—	—	182 896 073
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	5 925 957	—	5 925 957
Contrats de change à terme	—	587 674	—	587 674
Total de l'actif	183 205 261	46 257 802	—	229 463 063
Passif				
Contrats de change à terme	—	(30 132)	—	(30 132)
Total du passif	—	(30 132)	—	(30 132)

Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au 31 décembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Titres du marché monétaire	10 029 039	—	—	10 029 039
Obligations et débetures	—	42 698 549	—	42 698 549
Actions	178 654 542	—	—	178 654 542
Placements indexés	969 647	—	—	969 647
Titres adossés à des créances hypothécaires	—	6 735 551	—	6 735 551
Fonds sous-jacents	5 270 351	—	—	5 270 351
Total de l'actif	194 923 579	49 434 100	—	244 357 679
Passif				
Contrats de change à terme	—	347 067	—	347 067
Total du passif	—	347 067	—	347 067

Transferts entre les niveaux

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, aucun placement significatif n'a été transféré entre les niveaux.

Cependant, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la répartition entre le niveau 1 et le niveau 2 a été modifiée afin de refléter l'amélioration des critères de classement de certains instruments financiers.

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d'actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l'exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le chef des placements et par l'équipe du chef des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le chef des placements.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d'acheter ou de vendre des titres d'un placement indexé, d'un fonds sous-jacent et/ou d'une société en commandite, est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l'actif. Seule l'exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d'intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu'il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d'options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s'il y a lieu. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

Devise	Au 31 décembre 2019			Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Actifs financiers	Passifs financiers	Exposition nette	
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	50 855 463	23 084 779	27 770 684	+/-1 387 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			48 517 447	
Éléments monétaires			(20 746 763)	
Devise	Au 31 décembre 2018			Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
	Actifs financiers	Passifs financiers	Exposition nette	
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	71 273 696	45 096 851	26 176 845	+/-1 309 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			39 088 856	
Éléments monétaires			(12 912 011)	

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend la liste des actifs et des passifs financiers du Fonds à la juste valeur et classés en fonction de la date de réévaluation contractuelle ou de la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux. Le tableau illustre également l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % au 31 décembre 2019 et 2018 des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables étant demeurées constantes.

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total \$	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
31 décembre 2019	1 092 797	12 402 830	11 806 096	20 677 594	45 979 316	+/-3 457 000
31 décembre 2018	12 164 618	17 412 381	11 138 511	18 747 629	59 463 139	+/-4 455 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

Indices de référence	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Variation du prix %	31 décembre 2019 \$	31 décembre 2018 \$
Indices mixtes moyens pondérés	+/-10	+/-22 515 000	+/-15 543 000
Indice composé S&P/TSX (80%)			
Indice Univers FTSE Canada Bond (20%)			

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque d'avoir un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

Segment de marché	31 décembre 2019 %	31 décembre 2018 %
Titres du marché monétaire		
Titres du marché monétaire canadiens		
Bons du trésor	0,1	4,1
Billets à ordre	0,1	—
Obligations et débetures		
Obligations et débetures canadiennes		
Fédérales	3,4	5,2
Provinciales	—	1,3
Sociétés	10,5	10,7
Obligations et débetures américaines		
Sociétés	0,4	—
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,3	—
Jersey	0,2	0,2
Actions		
Actions ordinaires		
Actions ordinaires canadiennes		
Services de communication	1,5	2,3
Biens de consommation discrétionnaire	2,9	1,6
Biens de consommation de base	9,9	—
Énergie	—	15,8
Services financiers	19,5	20,8
Industries	13,3	4,0
Technologies de l'information	5,5	—
Matières premières	3,8	6,8
Média	2,2	—
Immobilier	—	2,0
Services publics	—	3,4
Actions ordinaires américaines		
Biens de consommation discrétionnaire	2,6	1,7
Biens de consommation de base	3,2	0,8
Énergie	—	1,6
Services financiers	2,2	2,1
Soins de santé	4,9	3,4
Industries	—	3,2
Technologie de l'information	5,7	3,4
Actions ordinaires étrangères		
Irlande	2,5	—
Actions privilégiées		
Actions privilégiées canadiennes	1,7	—
Titres adossés à des crédits mobiliers	0,6	—
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,6	2,8
Placements indexés		
Actions canadiennes	—	0,4
Fonds sous-jacents		
Fonds d'obligations	—	2,2
Contrats de change à terme	0,3	(0,1)
Autres actifs (passifs) nets	0,1	0,3
	100,0	100,0

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, certains instruments financiers ont été reclassés afin de refléter l'amélioration des critères de classement.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Fonds canadien à versement fixe imaxx

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2019 et 2018

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont les notations de crédit sont principalement attribuées par S&P Global Ratings (« S&P »). Si la notation de S&P n'est pas disponible, une notation de crédit est obtenue auprès des agences de notation suivantes : Moody's ou par Dominion Bond Rating Service (« DBRS »). De façon générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, moins il est susceptible de faillir à ses obligations.

Notation	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	%	%
AAA+/AAA/AAA-	5,2	11,4
AA+/AA/AA-	3,4	1,6
A+/A/A-	5,7	5,4
BBB+/BBB/BBB-	5,7	5,9
Non cotés	0,3	—
	20,3	24,3

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la présentation de la notation de crédit en pourcentage de titres à revenus fixes a été modifiée afin de présenter la notation de crédit en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Instruments financiers dérivés

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
La contrepartie au contrat à terme de gré à gré, le cas échéant, a une notation de crédit égale ou supérieure à:	A+	AA

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé à chaque mois à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. La majorité de l'actif du Fonds sont dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le Gestionnaire prend les mesures nécessaires afin de procéder aux rachats de parts.

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Au 15 décembre 2019, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

12. Prêts de titres

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds ne participe à aucun programme de prêt de titres.

13. Autres instruments financiers

Aux 31 décembre 2019 et 2018, le Fonds n'avait pas d'autres instruments financiers que ceux précédemment spécifiés.

14. Obligations et éventualités

Au 31 décembre 2019, le Fonds n'avait aucune obligation et éventualité.

15. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 31 décembre 2019 et 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les IFRS.

16. Événements subséquents

Fiera suit l'évolution du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») et analyse son impact potentiel sur le Fonds. La pandémie de COVID-19 a accru la volatilité des marchés de capitaux. Le durée et l'ampleur de son impact sur les économies locale et mondiale, les marchés de capitaux, les secteurs d'activités et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit sont incertaines pour le moment. La pandémie pourrait avoir un effet négatif sur la valeur du portefeuille du Fonds.

— POUR NOUS JOINDRE

CORPORATION FIERA CAPITAL

Montréal

1981 avenue McGill College
Bureau 1500
Montréal, Québec
H3A 0H5

T 514 954-3300 T 1 800 361-3499

Calgary

607 8th Avenue SW
Suite 300
Calgary, Alberta
T2P 0A7

T 403 699-9000

Halifax

1969 Upper Water Street
Suite 1710
Halifax, Nova Scotia
B3J 3R7

T 902 421-1066

Toronto

1 Adelaide Street East
Suite 600
Toronto, Ontario
M5C 2V9

T 416 364-3711 T 1 800 994-9002

Vancouver

1040 West Georgia Street
Suite 520
Vancouver, British Columbia
V6E 4H1

T 604 688-7234 T 1 877 737-4433

fiera.com

info@fieracapital.com

Ayant des bureaux situés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, la firme compte plus de 850 employés dédiés au service de notre clientèle très variée. Pour connaître les emplacements, veuillez visiter fiera.com

Fiera Capital Corporation est une firme de placement mondiale qui compte des filiales dans différentes juridictions (collectivement, « Fiera Capital »). Les renseignements et opinions exprimés dans le présent document sont fournis à titre indicatif seulement, peuvent être modifiés et ne doivent pas servir de fondement à une décision de placement ou de vente. Même s'ils ne sont pas exhaustifs, les présents renseignements importants au sujet de Fiera Capital et de ses services doivent être lus et compris conjointement avec tout le contenu accessible sur les sites Web de Fiera Capital.

Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Tous les placements présentent un risque de perte, et rien ne garantit que les avantages exposés ici seront réalisés. Sauf indication contraire, les évaluations et les rendements sont calculés et libellés en dollars canadiens.

Les renseignements qui se trouvent dans le présent document ne constituent pas des conseils en placement et l'investisseur ne doit pas s'y fier pour prendre des décisions de placement. Ces renseignements ne doivent pas non plus être considérés comme une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'un titre. Le présent document ne tient pas compte des objectifs et stratégies de placement d'un investisseur en particulier, de sa situation fiscale ni de son horizon de placement. Aucune déclaration n'est faite et aucune garantie n'est donnée à l'égard de l'exactitude de ces renseignements, et aucune responsabilité n'est assumée quant aux décisions fondées sur ceux-ci. Toutes les opinions exprimées dans les présentes sont le fruit de jugements portés à la date de leur publication et peuvent changer. Bien que les faits et données contenus dans le présent document proviennent de sources que nous estimons fiables, nous ne garantissons pas leur exactitude, et ces renseignements peuvent être incomplets ou résumés. Nous nous dégageons de toute responsabilité, quelle qu'en soit la nature, à l'égard de toute perte ou de tout dommage directs, indirects ou consécutifs qui pourraient résulter de l'utilisation de l'information contenue dans ce document.

Certaines informations contenues dans le présent document constituent des énoncés prospectifs. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes prospectifs comme « pourrait », « va », « devrait », « s'attend », « prévoit », « projette », « estime », « a l'intention de », « poursuit » ou « croit », ou la forme négative ou d'autres variantes de ces expressions ou d'expressions comparables. En raison de divers risques et incertitudes, les événements ou les résultats réels ou le rendement réel peuvent différer de façon importante de ceux indiqués ou prévus dans ces énoncés prospectifs.

Les points de vue exprimés au sujet d'une entreprise, d'un titre, d'un secteur ou d'un segment du marché en particulier ne doivent pas être considérés comme une indication des intentions de négociation de l'un ou l'autre des fonds ou des comptes gérés par tout membre du groupe de sociétés Fiera Capital.

Chaque entité membre du groupe de sociétés Fiera Capital ne fournit des services de conseils en placement ou n'offre des fonds de placement que dans les territoires où cette entité est inscrite et où elle est autorisée à fournir ces services ou le produit pertinent en vertu d'une dispense d'inscription. Ces entités comprennent celles mentionnées ci-dessous. Lorsqu'une entité exerce son activité en vertu de cette dispense (les « entités exemptées »), seuls les territoires où elle est inscrite sont indiqués. Des précisions sur une dispense d'inscription et d'offre particulière pour les entités exemptées sont disponibles sur demande.

• Corporation Fiera Capital – Canada, inscrite : i) dans les catégories de courtier sur le marché dispensé et de gestionnaire de portefeuille dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada ii) dans la catégorie de gestionnaire de fonds de placement dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, iii) comme conseiller pour la gestion des contrats sur marchandises en vertu de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises de l'Ontario, iv) comme conseiller en vertu de la Loi sur les contrats à terme de marchandises du Manitoba, et v) au Québec, comme conseiller pour la gestion de portefeuille de dérivés en vertu de la Loi sur les instruments dérivés du Québec.

• Fiera Capital Inc. – États-Unis, inscrite à titre i) de conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »)* et ii) d'exploitant d'un marché à terme auprès de la U.S. Commodity Futures Trading Commission.

• Bel Air Investment Advisors LLC – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.

• Bel Air Management LLC – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.

• Bel Air Securities LLC – États-Unis, inscrite à titre de courtier en valeurs auprès de la SEC* et est inscrite à titre de courtier en valeurs dans les États suivants : Arkansas, Arizona, Californie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Colorado, Connecticut, Dakota du Sud, district fédéral de Columbia, Delaware, Floride, Géorgie, Hawaï, Idaho, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Kentucky, Massachusetts, Maryland, Michigan, Minnesota, Missouri, Montana, New Hampshire, New Jersey, Nevada, New York, Nouveau-Mexique, Ohio, Oregon, Pennsylvanie, Tennessee, Texas, Utah, Virginie, les îles Vierges, Washington et Wyoming.

• Fiera Capital (UK) Limited – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*. Royaume-Uni, autorisée et régie par la Financial Conduct Authority.

• Fiera Capital (IOM) Limited – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*. Royaume-Uni, titulaire d'un permis délivré par la Isle of Man Financial Services Authority.

• Fiera Real Estate Investment Limited – Une entreprise constituée en société en vertu des lois de la province d'Ontario (Canada).

• Fiera Private Debt Inc. – Une entreprise constituée en société en vertu des lois de la province de Québec (Canada).

• Fiera Infrastructure Inc. – Une entreprise constituée en société en vertu des lois du Canada.

• Fiera Comox Partners Inc. – Une entreprise constituée en vertu des lois du Canada.

• Clearwater Capital Partners Singapore Pte Ltd. – Singapour est titulaire d'un permis de services de marchés des capitaux délivré par la Monetary Authority of Singapore l'autorisant à effectuer des activités de gestion de fonds et est un conseiller financier dispensé auprès de la SEC*.

• Clearwater Capital Partners Hong Kong Limited – Hong Kong est titulaire d'un permis de services de gestion d'actif de type 9 délivré par la Securities and Futures Commission et est un conseiller financier dispensé auprès de la SEC*.

• Clearwater Capital Partners, L.P. – Îles Caïmans est inscrite auprès de la Cayman Islands Monetary Authority, dans la catégorie titres, personnes exclues, et est un conseiller financier dispensé auprès de la SEC*.

• IAM Securities Corp. – Canada, inscrite comme courtier sur le marché dispensé auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

• Invista Real Estate Investment Management Limited – Royaume-Uni, autorisée par la Financial Conduct Authority en tant que gestionnaire de fonds d'investissement.

• Fiera Investissements S.E.C. – Canada, inscrite dans les catégories de courtier sur le marché dispensé dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

• Fiera Real Estate Investors UK Limited – Royaume-Uni, autorisée par la Financial Conduct Authority en tant que petit gestionnaire de fonds d'investissement alternatif britannique agréé (AIFM) (sous-seuil).

• Wilkinson Global Asset Management LLC – États-Unis, inscrite à titre de conseiller en placement auprès de la SEC*.

* L'inscription auprès de la SEC n'implique pas de niveau de compétence ou de formation précis.



FIERACAPITAL